



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection

Question écrite n° 97487

Texte de la question

M. Patrick Lebreton interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur le rapport de la Défenseur des enfants consacré à la « précarité et la protection des droits de l'enfant » publié en octobre 2010. L'auteur de ce rapport propose de s'attaquer aux conséquences de la précarité et de l'exclusion des enfants sur leurs parcours scolaires en faisant de l'établissement scolaire un « lieu ressource » et recommande notamment de « former les équipes au savoir-faire et au savoir-être afin que puisse s'établir une reconnaissance réciproque entre les enseignants, l'équipe éducative, les élèves et leurs familles ». Pour ce faire il est suggéré de mettre en place une formation pédagogique pour les nouveaux enseignants et tous les membres des équipes éducatives à l'approche des difficultés sociales vécues par certains élèves et leurs familles. Il souhaite donc qu'il lui indique quels moyens il entend mettre en oeuvre afin de donner une suite à cette recommandation.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Lebreton](#)

Circonscription : Réunion (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97487

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 janvier 2011, page 116

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)